

SÉANCE DU MARDI 24 MAI 2022
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SÉANCE A DISTANCE DU MARDI 24 MAI 2022,

Les points de l'ordre du jour suivant ont été approuvés par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
(CFVU) de l'Université Clermont Auvergne :

1- Approbation du PV de la séance du CFVU du 05/04/2022

Membres en exercice : 42
Votes : 23 Pour : 23
 Contre : 0
 Abstention : 0

2- Approbation du PV de la séance du CFVU du 06/05/2022

Membres en exercice : 42
Votes : 23 Pour : 23
 Contre : 0
 Abstention : 0

3- CVEC – FSDIE | Charte FSDIE : modification de la composition de la Commission (Délibération CFVU 2022-05-24-01)

4- CVEC – FSDIE | Désignation des représentants étudiants à la Commission CVEC – Actions transverses (Délibération CFVU 2022-05-24-02)

5- Licence STAPS Activité physique adaptée et santé N2 : capacité d'accueil par site et modalités d'affectation 2022 (Délibération CFVU 2022-05-24-03)

6- Poursuite d'études après le PASS ou une LAS : ajout de la LAS 2 STAPS (Délibération CFVU 2022-05-24-04)

7- Stages complémentaires (Délibération CFVU 2022-05-24-05)

Le Président de l'Université Clermont
Auvergne

Mathias BERNARD